

Lavilledieu la lettre

novembre 2008 . n° 7

Le mot du Maire



Villadéennes,
Villadéens.

Une municipalité
se doit d'être
proche des
habitants.

Ce besoin incontestable avait conduit à vous proposer dans le « Projet Qualité pour Lavilledieu » la mise en place progressive d'un véritable Service communal d'écoute, d'actions sociales et de proximité.

Dans un premier temps nous allons faire porter nos efforts sur la gestion du quotidien.

Ainsi la mairie sera ouverte tous les jours, matin et après-midi, le samedi matin restant inchangé, à partir du mois de janvier 2009. Des permanences d'élus y seront également assurées. Horaires et calendrier vous seront communiqués précisément dans les semaines à venir.

Le recrutement d'un agent administratif à mi-temps permettra d'offrir ce service supplémentaire. Il est de plus nécessaire pour compenser le travail à temps partiel demandé par un autre agent, pour améliorer notablement le suivi de certains domaines (archives, réglementations particulières, ...) et pour prendre en compte l'alourdissement des tâches administratives générées par l'évolution d'autres structures et de la réglementation.

D'un point de vue budgétaire, je précise que, du fait du rythme scolaire en vigueur depuis la rentrée des classes et de l'organisation générale du travail aux écoles qui en a découlé, cet emploi sera financé sans augmentation de la masse salariale de la commune.

Enfin, pour s'adapter à ce changement, les services administratifs de la mairie vont être remaniés et seront désormais articulés autour de quatre grands pôles :

- Comptabilité/Budget/Administration du personnel ;
- Urbanisme/Environnement ;
- Services au public/Etat civil ;
- Accueil.

Votre Mairie va donc fonctionner différemment dès le début de l'année prochaine. Nous espérons que vous en serez satisfaits. Un bilan sera effectué avec vous au bout d'un an.

Très cordialement.

Gérard Saucles.

Lavilledieu : le site.

Nous vous l'avions promis : Lavilledieu se doterait d'un site internet vous permettant un accès en ligne à de nombreuses informations concernant notre village, son actualité, son fonctionnement. C'est désormais chose faite grâce à « Lavilledieu : le site ».

Un complément idéal de La Lettre

Dans notre projet Qualité, nous nous étions engagés à améliorer l'information et la communication envers les Villadéens, en leur permettant un accès plus facile et plus fréquent à l'information municipale.

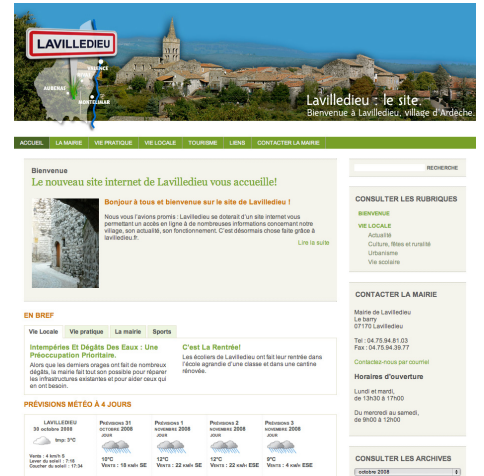
Peu après notre prise de fonctions, nous avons mis en place « Lavilledieu : la lettre ». Cette publication mensuelle, distribuée directement dans chacune de vos boîtes aux lettres, vous propose les événements à venir, des retours sur les manifestations qui ont eu lieu, des informations pratiques, l'agenda sportif, l'état civil et bien d'autres choses encore en fonction de l'actualité du moment.

Ce site Internet est un complément idéal de « Lavilledieu : la lettre », car il nous permettra de compléter cette information « papier » en y apportant plus de détails et plus d'explications si nécessaire. Mais attention : « Lavilledieu : le site » n'a pas pour objectif de remplacer des moyens de communication plus traditionnels : nous sommes conscients que tout le monde n'a pas accès à Internet et nous continuerons à travailler par ailleurs sur d'autres supports.

Deux vocations : informer mieux et promouvoir le village

Pour compléter « Lavilledieu : la lettre », plus axée sur l'actualité et les dossiers du moment, « Lavilledieu : le site » a deux vocations majeures :

- Mieux informer les Villadéens en leur proposant une information la plus exhaustive possible sur la mairie, son fonctionnement et les services associés, sur l'actualité du village, qu'elle soit sportive, associative, culturelle ou bien sûr municipale et enfin sur les habitants et tous les acteurs de la vie rurale, sociale ou encore économique, à savoir les associations, les agriculteurs, les commerces et les entreprises.
- Promouvoir notre village en mettant en avant son environnement, son patrimoine, les événements qui ponctuent la vie de notre village et toutes les activités touristiques villadéennes (hébergements, animations, etc.)



Un site facile à utiliser

Nous avons fait le choix d'un site simple dans lequel vous pourrez vous promener avec facilité : toute l'information est accessible directement par la page d'accueil (la Une, actualité en bref, les coordonnées de la mairie et même la météo!) ou par une barre de navigation horizontale qui regroupe toutes les rubriques d'information, à savoir :

- La mairie (les élus, les commissions, le CCAS, les comptes rendus des conseils municipaux et « Lavilledieu : la lettre » en téléchargement, la Communauté de communes...)
- Vie Pratique (numéros d'urgence, scolaire et péri-scolaire, social, santé, collecte des déchets, administrations, autres adresses utiles...)
- Vie Locale (associations, marché, commerçants, entreprises, ruralité...)
- Tourisme (plans, hébergements, histoire, activités...)

Maintenant que ce site est en ligne, il va s'enrichir et évoluer pour répondre peu à peu à ces vocations le plus complètement possible. Ce site est celui de notre village : c'est donc aussi le vôtre. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions d'amélioration !

Laurent Pot.

Bonne visite et à très bientôt
sur « Lavilledieu : le site » !

<http://www.lavilledieu-ardeche.fr>

L'agenda

Chaque mois, retrouvez tous les événements et toutes les activités auxquels nous vous invitons à participer nombreux!

EVENEMENTS

11 novembre 2008

Fête votive de Lavilledieu

Cérémonie au monument aux morts à 11h

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nina BROUARDELLE, née le 18 septembre 2008

Lukas BIJACZYK, né le 07 octobre 2008,

Léa TEINTURIER--MATHIS, née le 20 octobre 2008

Noé CHARRE, né le 27 octobre 2008

DECES

René DESEILLE, décédé le 20 octobre.

Infos Pratiques

Pour contacter la mairie:

téléphone: 04 75 94 81 03

E-mail:

mairie.lavilledieu@inforoutes-ardeche.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi et mardi
de 13h30 à 17h00

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00

RETOUR SUR...

L'école de Lavilledieu:

... nettoie la nature

Retour sur l'opération « Nettoyons la nature ». Un texte élaboré collectivement par les élèves de la classe de CM2 de Lavilledieu.

Le vendredi 10 octobre 2008, tous les enfants de l'école se sont transformés en détecteurs de déchets. Munis de gants protecteurs, ils ont ramassé dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature » des objets usagés que des gens négligents ont jetés dans la nature. Mais qui sont ces gens ? Chacun d'entre nous. Nous polluons tous à un moment ou à un autre. Ainsi, la nature est jonchée de débris multiples : pneu et gazinière jetés par-dessus un pont, bouteilles de verre, plastique sous toutes ses formes (gobelets, bâches abîmées, boutons de gazinière, morceaux de pare-chocs, résidus brûlés...), fils de fer... Un inventaire à la Prévert !

En fin d'après-midi, la nature était un peu moins sale. Ce qui n'était pas le cas des enfants ! A leur retour, un goûter mérité les a récompensés de leur dure après-midi.



FÊTE VOTIVE

Fête votive du vendredi 7 au mardi 11 novembre:

La fête votive SAINT MARTIN est organisée par le FC BERG AUZON. Traditionnellement, on retrouvera manèges enfants et adolescents sur la place du Barry. Une buvette sous chapiteau chauffé sera installée dans la cours du cloître avec un accès direct à la salle du 1^{er} étage où se dérouleront les différents bals (vendredi, samedi et lundi soir). Le samedi après midi permettra aux «pétanqueurs» de ressortir les boules pour un concours en doublette. Nous invitons la population Villadéenne à profiter de ces bons moments de convivialité pour échanger et se rencontrer. Le mardi 11 novembre, après la cérémonie au monument aux morts, un apéritif sera offert par la municipalité au cloître aux alentours de 11h30.

PROGRAMME FETE VOTIVE 2008

VENDREDI 7 NOVEMBRE	BUVETTE, BAL REGGAE
SAMEDI 8 NOVEMBRE	13H30 PETANQUE EN DOUBLETTE, BUVETTE ET BAL MUSIQUE ACTUELLE
DIMANCHE 9 NOVEMBRE	MANEGES ET BUVETTE
LUNDI 10 NOVEMBRE	13H30 PETANQUE EN DOUBLETTE, BUVETTE ET BAL DISCO ANNEES 80
MARDI 11 NOVEMBRE	APERITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITE BUVETTE

La sono est assurée par JO ALLAN

DERNIERE MINUTE...

Chiens dangereux : nouvelle réglementation

Le décret 2008-897 du 4 septembre 2008 instaure l'obligation d'évaluation et le permis provisoire pour les chiens de catégories 1 et 2.

La nouvelle réglementation est la suivante :

- Une évaluation comportementale doit être effectuée
 - Pour les chiens de 1^{ère} catégorie avant le 21 décembre 2008
 - Pour les chiens de 2^{ème} catégorie avant le 21 décembre 2009.
- Pour les jeunes chiens de 1ère ou 2ème catégorie, une évaluation doit être réalisée entre l'âge de 8 mois et de 12 mois.

- Lorsqu'un chien n'a pas atteint l'âge auquel l'évaluation doit être réalisée, il est délivré à son propriétaire ou son détenteur un permis provisoire de détention de chien. Il est délivré par le Maire où réside le propriétaire ou le détenteur de l'animal, sous forme d'arrêté.

Nous invitons tous les propriétaires ou détenteurs des chiens concernés à effectuer les démarches auprès des professionnels et/ou de la mairie.